DEPARTEMENT De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT DE BRIEY

Canton de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2024

NOMBRE

Des conseillers en exercice 25
De présents 14
De votants 19

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian BASSO, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M.BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-MM.PESCE-TURCHI-SAUVLET-CANON-Mmes PATELLI-THIERRY-MM.PERREY-COMMITO-Mme FONDEUR-M.ZANCHIN

OBJET N°2024-9-8

Convention avec le Grand Longwy pour mise à disposition du Foyer Municipal

Excusés:

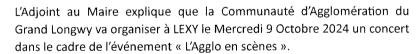
M.ALLIERI ayant donné pouvoir à M.BASSO
Mme LORIN-CRIDEL ayant donné pouvoir à M.LENOBLE
Mme USELDINGER ayant donné pouvoir à Mme THIERRY
Mme BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme PATELLI
M.SIBELLA
M.SULLI
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à Mme HENRY

Absents: Mmes RIQUET-LIGI- RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 30 septembre 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16 septembre 2024.

Le Maire,



A cette occasion, il convient de mettre à disposition de la collectivité le Foyer Municipal.

L'Adjoint au Maire donne lecture de la convention de mise à disposition, définissant les conditions d'occupation.

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention à intervenir pour la mise à disposition du Foyer Municipal du

9 Octobre 2024.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré en seance les jour, mois et an susdits

REÇU EN PREFECTURE Le Maire, le 30/09/2024

Gérard Application agréée E-legalite.com 99_DE-054-215403148-20240926-2024_9_8_